

Dossier de presse

Soirée des *Tops de l'entreprise* 2008 *Les entreprises de Loir-et-Cher ont du talent !*

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher et Olivier Saint-Cricq, président du directoire de la *Nouvelle République du Centre Ouest* présentent la 4^e soirée des *Tops de l'entreprise* qui réunit, lundi 15 décembre 2008, l'ensemble des acteurs économiques du département et un grand nombre de chefs d'entreprise à la Pyramide de Romorantin. Pour cette 5^e édition, c'est François Lépinoy, président de Daher Aérospace, qui est le grand témoin de la soirée des *Tops de l'entreprise*. Daher Aérospace est un équipementier aéronautique, la première entreprise de France à avoir bénéficié du fonds structurel d'investissement mis en place par le Président de la République.

La cérémonie des *Tops de l'entreprise*

Pour la cinquième année consécutive, le conseil général de Loir-et-Cher est associé à la *Nouvelle République* dans l'organisation des *Tops de l'entreprise*. L'objectif est de mettre en lumière les entreprises les plus performantes du département. En 2008, 6 entreprises lauréates sont récompensées. En plus du Top de l'entreprise de l'année, une nouveauté 2008 : le Top des richesses humaines ; et toujours, les Tops de l'innovation et de l'écoSolution, qui sont déterminés sur la base d'un appel à projet puis sélectionnés par des jurys d'experts.

L'entreprise de l'année

Depuis 2007, le prix de l'entreprise de l'année est attribué en direct, pendant la cérémonie des *Tops de l'entreprise*. Ce prix consacre l'entreprise, parmi les 6 Tops récompensés, après un vote en direct des personnes présentes à la soirée. Il est remis au chef de l'entreprise de l'année par François Lépinoy, Maurice Leroy, Christophe Hérigault, directeur départemental de la *Nouvelle République* et Laurent de Crasto, lauréat de ce même Top en 2007.

Le prix écoSolution

Le lauréat est l'entreprise Poussin Peintures de Blois, dirigée par Nicolas Poussin. C'est la première de sa catégorie entreprise, en France, à être certifiée Iso 14001 et 9001.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Le Top des richesses humaines

Catégorie moins de 20 salariés : société AG Métal (métallerie-chaudronnerie), de Mer, dirigée par Antoine Gauthier pour son action en direction de ses salariés : management participatif et intéressement des employés.

Catégorie de plus de 20 salariés : Caisse régionale du Crédit agricole mutuel Val de France, de Blois pour son action d'intégration, d'adaptation et de formation des personnes handicapées.

Le prix de l'innovation

Catégorie moins de 20 salariés : société Neolux de Cour-Cheverny, dirigée par Jean-Christophe Grimard, pour la production d'ampoules à Led alliant forte puissance et faible consommation, en particulier destinées à l'éclairage public.

Catégorie plus de 20 salariés : Sferic Satellite de Ménars, dont le directeur général est Ludovic Labidurie, pour la conception et la fabrication d'instruments de chirurgie intelligents.

Membres du jury innovation

Claude Beaufiles, vice-président du conseil général, Bruno Blangero, Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, Jean-Louis Boissonneau, *la Nouvelle République*, Raymonde Durand, Chambre de métiers et de l'artisanat, Sophie Boulanger, Agence de développement économique de Loir-et-Cher, Isabelle Laffez, directrice de l'Institut universitaire de technologie, Olivier Lardeau, Oséo Centre, Philippe Lavallart, Agglopolys, Emmanuel Lionnais, Agence régionale pour l'innovation et le transfert de technologie (ARITT), Bruno Mautes, WIT France, Pascal Painchault, Matra Manufacturing services, Tania Rougier, Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher.

Membres du jury richesses humaines

Albert Beaucousin, Union professionnelle artisanale, Jean-Louis Boissonneau, *la Nouvelle République*, Ivan Coelho, association Prométhée, Christine Desbois-Vannier, Chambre de métiers et de l'artisanat, Ardan Centre, Patrice Duceau, président de la CGPME 41, Christelle Garnier, Opcalia, Michel Mesnier, Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher, Hélène Miniot, Les Portes de l'emploi à Mer, Gilles Noyant, président du Medef 41, Philippe Poudrai, secrétaire général de l'Union départementale CFDT, Étienne Richard, service insertion du conseil général, Jean-Luc Vezon, Afpa 41.

Membres du jury / écoSolution

Béatrice Amossé, conseillère générale, Bruno Blangero, Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, Jean-Louis Boissonneau, *la Nouvelle République*, Bernard Bonhomme, conseiller général, Philippe Bray, Ademe Centre, Gérard Gatay, Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, Céline Huguet, Agence de développement économique de Loir-et-Cher, Raphaël Lamé, gérant du Prieuré Vegetal ID, top écoSolution 2007, Yoann Morvan, Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher, Sandra Parisi, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Jean-Marc Sadowniczyk, directeur-adjoint de l'Institut universitaire de technologie de Blois.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr